

NOTICE DE POSE DE DALLES

Pour une meilleure harmonie des couleurs, mélanger les dalles provenant de différentes palettes.

Efflorescences et carbonatation :

Ce sont des tâches blanches ou foncées qui peuvent apparaître sur les dalles en pierre reconstituée ; elles sont dues à une réaction chimique non maîtrisable du ciment qui entre dans leur composition avec le gaz carbonique de l'air, lors de conditions atmosphériques particulières. L'apparition d'efflorescence ou de carbonatation n'altère en rien la qualité du produit. Il ne s'agit en aucun cas d'un problème de fabrication.

Réclamations :

En attendant la pose : afin d'éviter les remontées de chaux et d'importantes nuances de couleurs, il est conseillé de stocker les dalles en pierre reconstituée à l'abri des intempéries (sous une bâche ou un bâtiment). S'agissant de produits d'origine naturelle, des nuances de couleur sont possibles.

Toutes les réclamations d'aspect ou de toute autre nature doivent être faites impérativement avant la pose. Notre responsabilité de fabricant se limitera au seul remplacement des produits jugés défectueux avant la pose. Des dalles abîmées ou présentant des défauts apparents ne doivent pas être posées ; si c'est le cas, la responsabilité en incombera au poseur. Il appartient à l'acheteur, à son représentant ou au poseur de reconnaître l'état des dalles avant la pose.

AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA POSE

Pose des dalles sur chape de mortier maigre :

- Le sol sera décapé de toute terre végétale, nivelé et éventuellement consolidé et assaini avant d'être compacté. Si nécessaire, prévoir une sous-couche de tout venant. Dans tous les cas, ne pas réaliser de dallage sur un remblai récent, non compacté.
- Couler une dalle de béton de 8 à 12 cm d'épaisseur sur le sol stabilisé, dosée à 300 kg/m³, avec armature de treillis soudé.
- Cette dalle doit présenter une pente minimale de 1,5% dans le sens souhaité de l'écoulement des eaux.
- Prévoir des joints de fractionnement dans le dallage, ainsi que des joints d'isolement au pourtour de la piscine et de toute construction.
- Une couche de désolidarisation drainante sous le mortier de pose est obligatoire. Elle sera composée d'un lit de granulat (2/10) de 2 cm d'épaisseur surmonté d'un voile non-tissé. S'assurer de l'évacuation des eaux drainées au niveau de la couche de désolidarisation.
- Poser les dalles sur 5 cm minimum de mortier maigre, dosé à 250 kg de ciment par m³ de sable sec 0/5 (ne pas utiliser de liant à base de chaux). Le mortier sera tiré à la règle, en prenant appui sur des guides, puis saupoudré de ciment-colle.
- Poser les dalles à l'avancement après avoir légèrement humidifié leur sous-face (ne pas les tremper complètement).
- Mettre à niveau en exerçant une pression sur les dalles à l'aide d'un chevron. Le revêtement fini doit présenter une pente minimale de 1,5% (1,5 cm par m) pour éviter toute stagnation d'eau.
- Joints : la pose jointive (bord à bord) n'est pas admise, en particulier pour les inconvénients qu'elle entraîne (salissure des joints, pénétration de l'eau dans le dallage...)
- La pose sera réalisée à joints larges (10 mm environ), remplis avec un mortier pâteux. Pour cela, des mortiers de différentes teintes permettent d'harmoniser le coloris des joints avec celui des dalles et margelles.
- Ces joints doivent être réalisés avec beaucoup de soin à la langue de chat ou à la poche à douille, au plus tôt 24h après la pose des dalles. Ne jamais couler de barbotine. Pour ne pas tâcher irrémédiablement le dallage, ne pas nettoyer le joint à l'éponge.

Pose des dalles sur gravillon :

Cette pose ne peut être envisagée qu'avec des dallages de 3,2 cm d'épaisseur, en respectant les préconisations suivantes :

- Décaper la terre végétale pour créer une forme présentant une pente régulière de 2% minimum. Si le terrain est imperméable, réaliser un drainage en partie basse.
- Apporter une couche de tout-venant (0/30 mm) sur 20 cm d'épaisseur, présentant une pente de 1,5% minimum, et la compacter avec une plaque vibrante. Le sous-bassement du dallage doit être stable et bien drainé.
- Répartir une couche de 4 à 5 cm maximum de gravillon concassé lavé (4/6 mm) en égalisant à la règle. Ce lit de pose doit présenter une pente de 1,5% maximum.
- Poser le dallage avec une pente de 1,5% (1,5 cm par mètre) au minimum, en laissant des joints de 10 mm.

Joints :

Remplir les joints par balayage à refus de sable. Renouveler plusieurs fois l'opération si nécessaire. Des sables polymères peuvent être utilisés pour obtenir des joints plus durables. **Ne pas utiliser le joint en barbotine**

Entretien :

Il est formellement interdit d'utiliser des produits solvants, des sels de déneigement et acide pur sur les matériaux en pierre reconstituée ou calcaire. L'utilisation d'un antimousse puis hydrofuge de surface est conseillé : l'hydrofuge préviendra l'infiltration des eaux donc les risques de gel du matériau et la pénétration des tâches et l'antimousse le développement des mousses ; il suffira de nettoyer régulièrement ces dalles avec un jet d'eau à pression (mais pas de karcher) et si nécessaire avec un détergent ordinaire.

L'hydrofuge s'applique par temps sec, 2 à 4 semaines après la pose et sur l'antimousse. L'hydrofuge se passe tous les 3 ans et l'antimousse tous les ans à l'automne.

Utiliser les produits vendus seulement par la société Collic